

7.-Communication et développement des institutions

7.5-Responsable des campagnes de communication médias

Définition synthétique

Assure la coordination et le pilotage des campagnes de communication médias pour le compte des directions générales et des établissements publics du Ministère.

Activités principales

- Piloter les campagnes d'information et de communication décidées par les cabinets et les directions
- Superviser le médiaplanning et valider les plans média
- Piloter les interventions des agences de communication
- Participer à la programmation des campagnes, à la rédaction des cahiers des charges et au suivi des procédures de marchés publics
- Suivre les achats et le budget des opérations

Corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes mais ne relevant pas du MCC	Absence de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes	Fonctions relevant de plusieurs corps de fonctionnaires	Emplois dont les fonctions sont partiellement dévolues à un corps de fonctionnaires